



REGLEMENT

Zero Waste Student Challenge 2019

Le Zero Waste Student Challenge, c'est quoi ?

Chaque jour, nous sommes confrontés à de nombreux objets qui ne sont utilisés qu'une seule fois. Une partie de ces objets est triée et recyclée, mais une bonne partie se retrouve dans des décharges, ou, pire encore, dans l'océan ou ailleurs dans la nature. Les conséquences ? Des dégâts pour l'homme et la planète, et un gaspillage énorme de matières premières précieuses. C'est sûr : on peut faire mieux !

La première édition du Zero Waste Student Challenge, organisé par la Fondation pour les Générations Futures, incite les étudiants à agir pour réduire cette énorme quantité de déchets d'objets à usage unique produite chaque jour. Tu es étudiant.e et tu as lancé une initiative zéro déchet ? Alors participe au Zero Waste Student Challenge !

Quelques exemples d'initiatives concernées par le Zero Waste Student Challenge

- La conception de produits alternatifs réutilisables (gobelets, tampons, emballages de restauration rapide réutilisables...);
- L'amélioration de matériaux et produits existants pour être moins consommateurs en matières premières et en énergie ;
- L'amélioration de procédés existants et le développement de nouveaux procédés pour la réutilisation et le réemploi de déchets (économie circulaire...);
- Le développement de nouveaux services et business models (fontaines d'eau, service de collecte et de nettoyage de gobelets réutilisables, systèmes pour favoriser l'utilisation de ses propres contenants ...);
- La conception de solutions alternatives pour éviter les emballages (magasins zéro déchet...);
- Actions de sensibilisation et de responsabilisation auprès d'acteurs clés de la production de déchets à usage unique (supermarchés, producteurs de restauration rapide, producteurs de boissons...);
- L'élaboration de campagnes de sensibilisation auprès du grand public (action zéro déchet, campagne sur l'impact nocif des microplastiques...).

Une initiative de

Avec le soutien de

Pour qui ?

Le Challenge s'adresse à tou.te.s les étudiant.e.s inscrit.e.s dans une institution d'enseignement supérieur belge, quel que soit le domaine ou l'année d'étude, qui élaborent ou ont élaboré une initiative qui contribue à réduire les déchets d'objets à usage unique. Cette initiative peut être élaborée en groupe ou seul.e, dans le cadre d'un cursus (cours, mémoire de fin de cycle ou d'étude...) ou dans le cadre d'une activité étudiante (kot à projet, cercle d'étudiants...).

Les Prix?

Les initiatives exemplaires récompensées par le Zero Waste Student Challenge gagnent de la visibilité pour leur projet, ainsi qu'un prix financier de €500 à €5000 (en fonction de l'ampleur du projet)! Des projets clôturés, n'engendrant plus de dépenses financières, peuvent être récompensés par le Zero Waste Student Challenge, mais ne bénéficieront que de la campagne de communication et de valorisation. Ils ne recevront pas de prix financier.

Quels critères ?

Critères d'éligibilité

- Le porteur de projet est un groupe d'étudiants ou un.e étudiant.e seul.e, inscrit.e dans une université ou une haute école belge. L'initiative présentée est élaborée dans le cadre de son cursus ou d'une activité étudiante. Une activité étudiante comprend toutes les activités des associations d'étudiants, des cercles ou des structures d'étudiants, toutes les activités de structures académiques formelles avec une forte représentation des étudiants et toutes les activités informelles de groupes d'étudiants ou d'étudiant.e.s individuel.le.s (pour autant qu'il ou elle agisse en tant qu'étudiant et pas en tant qu'administrateur ou membre d'une association sportive, de jeunesse ou d'autres loisirs).
- Le projet contribue à la réduction des déchets liés aux produits à usage unique. Des projets qui visent la réduction et le traitement de déchets organiques n'entrent pas dans le cadre de cet appel (par exemple: le compostage des restes alimentaires, l'utilisation de sous-produits de l'industrie alimentaire pour la production d'aliments, ...), sauf si ces projets se concentrent sur l'utilisation de déchets organiques pour la production d'alternatives organiques remplaçant des objets à usage unique (par exemple: l'utilisation de déchets organiques pour la production d'emballages durables).
- L'initiative connaît une première réalisation concrète, comme un prototype, une solution concrète, une (série d') action(s), une étude qui démontre les obstacles et solutions potentiels, une campagne qui vise la réduction de produits jetables...
- Le projet a des retombées en Belgique.
- Le projet est réalisé entre janvier 2018 et février 2019. (Il peut mais ne doit pas forcément être clôturé à la date de remise de la candidature).
- Le dossier de candidature est dûment complété et envoyé par mail à zerowaste@fgf.be au plus tard **le 28 février 2019 à minuit**.

Critères de sélection

- L'**impact** (actuel) de l'initiative en termes de réduction de produits jetables. L'ampleur de l'initiative (zone géographique, nombre de personnes touchées) est un élément de l'évaluation de l'impact. Mais il s'agit également de prendre en compte la(les) stratégie(s) de

réduction de déchets sur la(les)quelle(s) l'initiative s'appuie : *Refuse, Reduce, Reuse* et *Recycle*, ou à quel phase du cycle de vie l'initiative intervient (*conception, production, distribution, consommation, fin de vie*) (voir ci-dessous). Plus l'initiative intervient tôt dans ce cycle, plus l'impact potentiel est grand.

- **L'impact potentiel** de l'initiative. Ceci concerne le potentiel de changement d'échelle et la durabilité de l'initiative. A quel point l'initiative s'inscrit dans une vision à long terme qui permet à l'initiative d'évoluer afin d'avoir plus d'impact et/ou plus d'ampleur et/ou d'être implémentée ailleurs.
- **L'utilisation de l'argent du prix**. Ce critère devra répondre aux questions suivantes : qui recevra l'argent, comment sera-t-il investi, y a-t-il des projets de changement d'échelle, des projets de formation pertinente... Au cas où l'initiative est clôturée et n'engendre plus de dépenses financières, ce critère n'est pas d'application.
- **L'approche à 360°** : un atout supplémentaire. L'initiative s'inscrit-elle dans une vision à 360°, en prenant en compte ses impacts au niveau des quatre dimensions d'un développement soutenable : *Planet* (impact environnemental), *People* (équité et bien-être), *Participation* (gouvernance et implication des parties prenantes) et *Prosperity* (impact économique). Ce critère n'est pas obligatoire, mais constitue un atout supplémentaire.

Stratégies pour la réduction des déchets et phases de cycle de vie

Comment peut-on réduire l'utilisation d'objets à usage unique ? Les stratégies potentielles peuvent être résumées par 4 R : *refuse, reduce, reuse* et *recycle*. La première étape (*refuse*) vise à bannir et éviter des produits, comme l'interdiction des 10 objets à usage unique les plus polluants par l'UE. La deuxième étape (*reduce*) consiste en la réduction de certains produits, par exemple des emballages inutiles. La troisième étape (*reuse*) vise à réutiliser des produits afin de tendre vers une économie circulaire. En évitant des produits jetables et en réutilisant des produits, l'économie circulaire contribue non seulement à réduire les déchets, mais aussi à économiser des matières premières précieuses et de l'énergie. La dernière étape, la stratégie la plus adoptée, est le recyclage (*recycle*). Le recyclage n'est pas toujours la solution la plus durable, étant donné que le recyclage des matériaux demande souvent beaucoup d'énergie et entraîne la plupart du temps une perte de qualité (un mécanisme qu'on appelle *downcycling*). Une vraie révolution au niveau des déchets, avec une réduction massive des produits jetables, nécessite donc un focus sur les stratégies d'évitement (*refuse, reduce*) et de réemploi (*reuse*) de produits et matériaux.

Pour concrétiser ces stratégies, il est intéressant de se pencher sur les phases de cycle de vie des produits sur lesquelles nous agissons : la *conception*, la *production*, la *distribution*, la *consommation* et la *fin de vie/le traitement* (end-of-life) d'un produit.